



**Une conférence internationale
organisée en coopération avec
la ville de Strasbourg
sous le patronage
du Secrétaire Général
du Conseil de l'Europe,
Monsieur Thorbjørn Jagland**



L'AUTRE CERCLE



L'AUTRE CERCLE



« La non- reconnaissance réciproque des partenariats enregistrés et des mariages entre personnes de même sexe dans l'Union Européenne et les Pays du Conseil de l'Europe : Une entrave à la liberté de circulation des personnes ? »

En Europe, les couples mariés hétérosexuels traversent les frontières nationales sans même y réfléchir : partout où ils vont, leurs unions et les effets qui s'y attachent sont reconnus. Tel n'est pas le cas pour les couples engagés dans une union avec une personne du même sexe. Par le simple passage d'une frontière, ces couples, liés par un mariage ou un partenariat, peuvent perdre leurs droits sociaux et fiscaux, leur nationalité de naissance, leurs droits parentaux. Leur union n'est pas reconnue, leurs droits à la libre circulation sont bafoués.

L'Autre Cercle, association LGBT française de professionnels, hommes et femmes bénévoles, et membre de l'ILGA-Europe (International Lesbian & Gay Association) et de l'EGMA (European Gay & Lesbian Managers Association) organise, en coopération avec la Ville de Strasbourg et sous le haut patronage du Conseil de l'Europe, une Conférence Internationale **les 18 et 19 novembre** sur le sujet. L'objectif de cette Conférence est non seulement de faire état des discriminations inacceptables liées à l'orientation sexuelle, mais aussi d'apporter des propositions de solutions. Tenir cette Conférence au **Palais de l'Europe à Strasbourg (Bâtiment Agora)** est un symbole fort, au cœur d'une ville siège de plusieurs institutions européennes dont la mission commune est d'être garantes des libertés et des droits de tou-te-s les citoyen-ne-s européen-ne-s.

La Conférence de l'Autre Cercle offrira aux participant-e-s l'occasion d'approfondir leurs connaissances de cette thématique importante à laquelle ont déjà été consacrés deux séminaires organisés par l'Inter groupe LGBT du Parlement européen ainsi qu'un 'podcast' mis en ligne par l'ILGA-Europe. Elle se trouve également au cœur d'une consultation 'Green Paper' lancée il y a quelques mois par la Commission européenne sur la reconnaissance réciproque des documents d'état civil.

Les participant-e-s à la Conférence bénéficieront en avant-première d'une présentation des résultats d'un projet de recherche inédit portant sur les droits transférables à d'autres pays des partenaires de même sexe dans un grand nombre de pays européens. Ils écouteront les témoignages de couples de personnes de même sexe dont les droits ont été bafoués, et découvriront comment entreprises privées et organisations du secteur public font face, à travers l'Europe, aux questions issues de la mobilité internationale de salarié-e-s qui sont en couple avec un partenaire de même sexe.

Informations et Inscriptions en ligne (gratuites et obligatoires) :

www.mutualrecognition.eu

Conférence internationale

Communiqué de presse Agenda

